

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Escroqueries au faux policier : nouvelles interpellations dans le canton de Neuchâtel

De nouvelles interpellations ont eu lieu dans le canton de Neuchâtel en lien avec des escroqueries au faux policier. Le phénomène, toujours actif, rappelle l'importance de la vigilance et de la prévention.

Entre le 29 octobre et le 04 novembre 2025, cinq cas d'escroqueries au faux policier ont été commis au Val-de-Ruz, à La Chaux-de-Fonds et à Marin. Deux individus ont été interpellés par la police neuchâteloise en lien avec ces affaires. Le préjudice se monte à CHF 23'000.- au total.

Le phénomène se poursuit : samedi 8 novembre 2025, deux nouvelles personnes ont été interpellées à la suite d'une tentative d'escroquerie au Locle.

Les quatre individus interpellés dans le cadre du phénomène des faux policiers sont trois hommes de nationalité française et un de nationalité italienne, âgés de 20 à 24 ans et domiciliés en France.

Par ailleurs, trois faux policiers impliqués dans quatre affaires survenues fin octobre 2025 dans le canton de Neuchâtel, dont une avec un préjudice de CHF 14'000.-, ont été appréhendés dans le canton de Fribourg.

Le Ministère public s'est saisi de ces cas et des instructions pénales ont été ouvertes.

Une vigilance collective nécessaire

Malgré les efforts constants en matière de prévention, ces arnaques continuent de sévir en Suisse romande. La police neuchâteloise intensifie ses actions de sensibilisation et de proximité, notamment par des rencontres avec nos aînés et la diffusion de conseils concrets pour reconnaître et éviter ces tentatives de fraude.

Le mode opératoire reste inchangé : la victime reçoit un appel d'une personne se faisant passer pour un policier, prétendant qu'un vol ou qu'une fraude a eu lieu et qu'il est nécessaire de sécuriser ses biens ou ses cartes bancaires. Un complice se présente ensuite au domicile de la victime pour s'emparer des objets de valeur et/ou des cartes bancaires.

Nos conseils :

- Raccrochez immédiatement en cas de doute
- Ne communiquez aucune information personnelle ou bancaire par téléphone
- Ne remettez jamais de carte bancaire, coupée ou non, ni de code secret à une personne inconnue
- Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au 117
- Ne rappelez jamais un numéro inconnu ou suspect

- Partagez ces conseils autour de vous : familles, amis, voisins et collègues peuvent jouer un rôle essentiel dans la prévention

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 10 novembre 2025